

LE PÈRE MAURICE (George Sand - La Mare au diable)

GERMAIN, lui dit un jour son beau-père, il faut pourtant te décider à reprendre femme. Voilà bientôt deux ans que tu es veuf de ma fille, et ton aîné a sept ans. Tu approches de la trentaine, mon garçon, et tu sais que, passé cet âge-là, dans nos pays, un homme est réputé trop vieux pour rentrer en ménage. Tu as trois beaux enfants, et jusqu'ici ils ne nous ont point embarrassés. Ma femme et ma bru les ont soignés de leur mieux, et les ont aimés comme elles le devaient. Voilà Petit- Pierre quasi élevé ; il pique déjà les bœufs assez gentiment ; il est assez sage pour garder les bêtes au pré, et assez fort pour mener les chevaux à l'abreuvoir. Ce n'est donc pas celui-là qui nous gêne : mais les deux autres, que nous aimons pourtant, Dieu le sait, les pauvres innocents ! nous donnent cette année beaucoup de souci. Ma bru est près d'accoucher et elle en a encore un tout petit sur les bras. Quand celui que nous attendons sera venu, elle ne pourra plus s'occuper de ta petite Solange, et surtout de ton Sylvain, qui n'a pas quatre ans et qui ne se tient guère en repos, ni le jour ni la nuit. C'est un sang vif comme toi : ça fera un bon ouvrier, mais ça fait un terrible enfant, et ma vieille ne court plus assez vite pour le rattraper quand il se sauve du côté de la fosse ou quand il se jette sous les pieds des bêtes. Et puis, avec cet autre que ma bru va mettre au monde, son avant-dernier va retomber pendant un an au moins sur les bras de ma femme. Donc tes enfants nous inquiètent et nous surchargent. Nous n'aimons pas à voir des enfants mal soignés ; et quand on pense aux accidents qui peuvent leur arriver, faute de surveillance, on n'a pas la tête en repos. Il te faut donc une autre femme et à moi une autre bru. Songes-y, mon garçon. Je t'ai déjà averti plusieurs fois, le temps se passe, les années ne t'attendront point. Tu dois à tes enfants et à nous autres, qui voulons que tout aille bien dans la maison, de te remarier au plus tôt.

— Eh bien, mon père, répondit le gendre, si vous le voulez absolument, il faudra donc vous contenter. Mais je ne veux pas vous cacher que cela me fera beaucoup de peine, et que je n'en ai guère plus d'envie que de me noyer. On sait qui on perd et on ne sait pas qui l'on trouve. J'avais une brave femme, une belle femme, douce, courageuse, bonne à ses père et mère, bonne à son mari, bonne à ses enfants, bonne au travail, aux champs comme à la maison, adroite à l'ouvrage, bonne à tout enfin ; et quand vous me l'avez donnée, quand je l'ai prise, nous n'avions pas mis dans nos conditions que je viendrais à l'oublier si j'avais le malheur de la perdre.

— Ce que tu dis là est d'un bon cœur, Germain, reprit le père Maurice ; je sais que tu as aimé ma fille, que tu l'as rendue heureuse, et que si tu avais pu contenter la mort en passant à sa place, Catherine serait en vie à l'heure qu'il est, et toi dans le cimetière. Elle méritait bien d'être aimée de toi à ce point-là, et si tu ne t'en consoles pas, nous ne nous en consolons pas non plus. Je ne te parle pas de l'oublier. (..) Mais si elle pouvait te parler de l'autre monde et te donner à connaître sa volonté, elle te commanderait de chercher une mère pour ses petits orphelins. Il s'agit donc de rencontrer une femme qui soit digne de la remplacer. Ce ne sera pas bien aisé ; mais ce n'est pas impossible ; et quand nous te l'aurons trouvée, tu l'aimeras comme tu aimais ma fille, parce que tu es un honnête homme et que tu lui sauras gré de nous rendre service et d'aimer tes enfants. (...)

FICHE VOCABULAIRE

- Le trait d'union :

Le **trait d'union** « - » est un signe de ponctuation utilisé pour joindre des mots, et pour séparer les syllabes d'un même mot. Il est distinct du tiret et du signe moins.

Histoire

En grec ancien, l'énotikon (ou *hyphen*) est utilisé dans certains textes pour marquer l'union de deux lettres ou de deux mots, celui-ci a la forme d'un arc renversé comme le tirant souscrit : ᷏. En latin, ce signe *iphen* est défini par le grammairien Priscien dans *De arte grammatica* comme signe marquant l'union de deux mots.

Le trait d'union est déjà présent dans certains manuscrits français du XIII^e siècle, sous la forme d'une double barre oblique : ʒ. À l'époque, certains scribes utilisent encore la barre oblique simple pour indiquer la demi-pause (celle-ci a été remplacée par la virgule). Il est utilisé par Johannes Gutenberg vers 1455, toujours sous la forme d'une double barre oblique, dans sa Bible à quarante-deux lignes, pour indiquer la division, c'est-à-dire la coupure de mot en fin de ligne.

En français, dans la troisième édition de la *Briefve Doctrine* par Pierre de Sainte-Lucie de 1538, on peut voir le trait d'union, à la place de l'accent enclitique (l'apostrophe) des versions précédentes, entre le verbe et le pronom personnel sujet. Cet usage se répand durant la seconde partie du XVI^e siècle⁶. Le premier dictionnaire utilisant le trait d'union comme moyen de former des mots composés est le *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne* de Jean Nicot, alors que ce trait d'union était absent du dictionnaire français-latin de Robert Estienne.

Dans sa première édition de 1694, le Dictionnaire de l'Académie française sépare beaucoup de mots, composés jusque-là en un seul mot, par des traits d'union, parfois sans cohérence (certains mots soudés sont conservés, comme *arrièremain* tandis que d'autres non, comme *chauve-souris* ou *passe-port* ; les mots composés avec *entre-* sont écrits avec l'apostrophe tandis que les mots composés avec *contre-* ou *passe-* sont écrits avec le trait d'union). Selon Catach, en dehors des marques des pluriels qui ont changé au cours des siècles, la première édition établit l'usage (et l'absence de cohérence) du trait d'union concernant les mots composés.

Utilisation dans la langue française

Le trait d'union sert à unir deux mots liés formant un mot composé comme dans « brise-roche », « demi-sœur », « belle-mère », « chassé-croisé », etc. Il apparaît ainsi notamment dans les noms de fusion de genres musicaux : pop-rap, jazz-funk, etc.

Il est en outre utilisé pour marquer la présence d'une ancienne enclise pour les pronoms sous leur forme conjointe ; c'est le cas dans des syntagmes comme « dis-tu », « dis-moi », « dis-le-moi », « vas-y », etc. Quand apparaît le phonème éphelcystique (« phonème de liaison ») /t/ après un verbe et un pronom conjoint, ce phonème est représenté par un « t » séparé par des traits d'union : « donne-t-il », « y a-t-il » **et non par une apostrophe** comme on peut souvent le lire (« * donne-t'il », « y-a-t'il » ; dans ce dernier syntagme, il ne peut y avoir ni apostrophe ni trait d'union entre y et « a », qui sont naturellement liés dans la prononciation).

Enfin, c'est la marque de la coupure de mot ou césure en fin de ligne.

Après un préfixe

En français, il y a parfois un trait d'union après un préfixe. C'est le préfixe qui détermine s'il faut un trait d'union ou pas.

Les préfixes suivants réclament toujours un trait d'union : *après-*, *mi-*, *non-* (sauf dans *nonchalance*, *nonobstant*, *nonpareil*, et dans le cas où *non* est suivi d'un adjectif : *non linéaire*, *quasi-*, *sous-*).

Le trait d'union est conservé si le mot qui suit le préfixe est un nom propre (*post-Renaissance*, *pro-Suisse*), un sigle (*pro-ONU*), un nombre (*pré-500^e*), un mot déjà composé (*mini-sous-marin*).

Il ne faut pas de trait d'union après les préfixes suivants : *anti-* (sauf lorsque le deuxième élément commence par *i*, dans des mots composés comportant d'autres traits d'union et dans les noms géographiques), *archi-*, *auto-* (sauf lorsque le deuxième élément commence par *i* ou *u*), *bi-*, *bio-*, *brachy-*, *ferro-* (sauf lorsque le deuxième élément commence par *i* ou *u*), *co-* (sauf devant *u* : *co-usufruitier*. Mais devant un *i*, ce *i* prend un tréma : *coïnculpé*, *coïncidence*), *inter-*, *intra-* (sauf lorsque le deuxième élément commence par *i* ou *u*), *macro-*, *méta-*, *micro-* (sauf lorsque le deuxième élément commence par *i* ou *u*), *mono-*, *multi-*, *pré-*, *tri-*.

Article détaillé : [Emploi du trait d'union pour les préfixes en français](#).

Mots composés avec « grand »

La forme « grand' » est fautive : elle a disparu de la huitième édition du Dictionnaire de l'Académie française publiée entre 1932 (A-G) et 1935 (H-Z) pour être remplacée par « grand- ». La forme « grand' » était en effet un adjectif épïcène et donc invariable ; on trouvait donc écrit dans la septième édition du Dictionnaire (1877-1878) « grands-pères » et « grand'mères ». On reprochait à l'Académie française le caractère trompeur de ce groupe « d' » qui pouvait faire croire que le *d* était à prononcer (comme dans *aujourd'hui*). Et puis l'apostrophe sert à noter l'élision en français : or en ancien français *grand* était la forme commune au masculin et au féminin (donc une forme épïcène) qui continuait le latin *grandis* (ou plus exactement son accusatif *grandem*) forme commune au masculin et au féminin ; le féminin *grande* est analogique et plus récent dans la langue française.

L'Académie a aussi été critiquée pour n'avoir pas précisé la graphie des pluriels qui avaient troqué leur apostrophe pour un trait d'union dans cette huitième édition de 1932-1935.

Concernant les mots masculins composés avec « grand- », leur pluriel s'accorde. Exemple : « des grands-pères ».

Pour les mots féminins, selon l'Académie française, « dans les noms féminins composés, *grand* ne s'accordant pas en genre, ne s'accorde pas non plus en nombre ».

On écrira donc, par exemple, « des **grand-mères** » pour suivre l'Académie. Mais cette recommandation ne datant que de 2005, il reste difficile d'établir si elle a eu le moindre impact sur la doctrine ou sur l'usage qui jusque-là accordait également les pluriels féminins. Exemples : « les grands-pères et les grands-mères », « la fête des grands-mères », « les mères-grands », « les grands-papas et les grands-mamans », « les grands-messes », « les grands-tantes », « les grands-voiles », etc.

Un piège « académique » : le mot « **grand-croix** », féminin lorsqu'il désigne la décoration, s'écrit « grand-croix » au pluriel (en suivant l'Académie). Mais il devient traditionnellement masculin

lorsqu'il désigne le récipiendaire et s'écrit alors « grands-croix » au pluriel ; exemple : « la liste des grands-croix de l'ordre national du Mérite ».

Conformément au sens, « grand- » reste toujours invariable dans les adjectifs : « grand-ducal »), « grand-maternel », « grand-paternel ».

Écriture des nombres

Orthographe en usage avant les rectifications orthographiques de 1990

Pour les nombres composés inférieurs à 100, les différents éléments sont reliés entre eux par des traits d'union, sauf quand ils sont liés par la conjonction *et*.

- 28 = vingt-huit
- 31 = trente et un

Rectifications orthographiques de 1990

La nouvelle orthographe, application des [rectifications orthographiques de 1990](#), est enseignée en Belgique, en France et aussi au Canada où elle est enseignée en Alberta, au Québec et en Saskatchewan et acceptée dans d'autres provinces. Les numéraux composés ont des traits d'union entre tous les éléments.

- trente-et-un
- six-cent-cinquante-et-un
- vingt-et-un-mille-trois-cents

« Million » et « milliard » peuvent être considérés comme des numéraux entrant dans la composition de nombres parfois complexes.

- trois-milliards
- un-million-cent
- deux-millions-sept-cent-mille

Cependant, « million » et « milliard » ne sont pas concernés par les rectifications de 1990 lorsque, comme « millier », ils sont clairement des substantifs, ce qui est souvent le cas en pratique, quand on préfère une écriture en toutes lettres à une écriture en chiffres.

- La dette s'élèverait à un milliard et demi.
- « Sept-cents millions de Chinois, et moi, et moi, et moi. »

La nouvelle [orthographe](#) est non ambiguë ; ainsi distingue-t-on :

- *mille-cent-vingt-septième* (1127^e),
- *de mille-cent-vingt septièmes* (1120/7),
- *de mille-cent vingt-septièmes* (1100/27),
- *de mille cent-vingt-septièmes* (1000/127).

Ou encore :

- *vingt et un tiers* (20 + 1/3),
- *de vingt-et-un tiers* (21/3).

Noms de personnes

Contexte francophone

- Le trait d'union est utilisé entre les noms de famille français ou francisés composés de deux noms de famille, comme *Strauss-Kahn*, ou composés en l'honneur d'une personne avec son prénom et son nom de famille, comme *Firmin-Didot*, *Louis-Dreyfus* ou *Casimir-Perier*.
- Anciennement, les différents prénoms d'une personne étaient joints par des traits d'union, par exemple *Louis-Charles-Alfred de Musset* dans le *Larousse* du XX^e siècle.
- Cette tradition n'est plus dans l'usage, spécialement dans les actes d'état civil et dans les textes officiels, et les prénoms sont actuellement séparés par des espaces. Le trait d'union est mis entre les éléments d'un prénom double usuel : *Jean-Jacques Rousseau*, *Jean-Pierre Dupont*. Il n'est pas utilisé dans les noms propres et les surnoms précédés d'un article : *Alexandre le Grand*, *Charles le Téméraire*, *Napoléon le Petit*. Cet usage permettait d'identifier les noms de famille contenant un prénom, par exemple *Bertrand de Beauvoir*.

L'état civil a été créé en 1792 en France. En 1911, le *Formulaire général des actes de l'état civil* indique qu'« il ne devra y avoir de trait d'union entre deux prénoms que s'ils forment par leur réunion un prénom unique » selon « la volonté formelle du déclarant ». L'instruction ministérielle relative à l'état civil du 12 avril 1966 établit l'usage officiel du trait d'union dans les prénoms composés limités à deux vocables. L'instruction générale relative à l'état civil dispose que « les prénoms simples sont séparés par une virgule, les prénoms composés comportent un trait d'union. »

Exemple : Jacques, Jean-Paul, François Dupont. Depuis la circulaire du 28 octobre 2011, les prénoms composés peuvent aussi comporter une espace, seule la virgule sépare les prénoms.

Tiret pour trait d'union

Emplois fautifs

Le trait d'union, comme son nom l'indique, est un signe de ponctuation qui sert à relier deux éléments, auparavant disjoints, pour qu'ils ne forment plus qu'une seule entité linguistique. On voit ainsi dans *Le Voyage de La Pérouse autour du monde* (1797) le terme *portefeuille* encore écrit en deux mots (« le porte feuille de ce peintre »), alors que, depuis 1718, l'Académie française écrivait *porte-feuille* dans son *Dictionnaire*, ce qui montre que les deux graphies ont longtemps cohabité. La forme soudée *portefeuille* entrera dans ce même *Dictionnaire* en 1835.

Il convient de ne pas confondre le trait d'union et le tiret. Le tiret sert à isoler différents éléments. On l'utilisera par exemple dans des énumérations sous forme de liste :

Vous devez avoir avec vous :

- votre permis de conduire,
- la carte grise du véhicule,
- le certificat d'assurance du véhicule.

Les tirets peuvent aussi encadrer une incise et annoncer le changement de personnage dans un dialogue.

N'oublions pas, pour finir, que la locution *trait d'union* ne prend jamais de trait d'union.

- VOCABULAIRE

- Les mots avec - dans le texte.

- **La bru** : nom féminin (XII^e siècle) Du bas latin des Balkans brutis, (« belle-fille »), introduit par les Goths au III^e siècle, supplantant le latin nurus. Apparenté au gotique BRNΨS brups, (« jeune mariée »), ainsi qu'à l'anglais bride et à l'allemand Braut (« fiancée »)
- Par rapport à un père, ou à une mère, la femme de leur fils.

SYNONYME : belle-fille

- **REMARQUE**
Bru est l'un des quatre noms féminins (bru, glu, tribu, vertu) avec finale en u.

Bru est légèrement vieilli ; belle-fille est plus usuel.

- **Quasi** : adverbe

- RÉGIONAL OU LITTÉRAIRE (DEVANT UN ADJECTIF)

Presque, pour ainsi dire.

Le raisin est quasi mûr.

- **QUASI**, subst. masc.

BOUCH., ART CULIN. Morceau de veau, plus rarement de bœuf, de première catégorie, à griller ou à rôtir, savoureux, moelleux et fondant, situé dans le haut de la cuisse, au-dessous du gîte à la noix, entre la longe et le cuisseau. Synon. *culotte*.

Rem. „En pratique, on ne parle jamais de *quasi* que pour le veau` (Ac. Gastr. 1962).

- **Près de, prêt à :**

- Le mot peut être mis au féminin ? C'est qu'il s'agit de l'adjectif « prêt », qui est très souvent suivi de la préposition « à » :
- Il est **prêt à** faire des sacrifices pour sa carrière. = Elle est **prête à** faire des sacrifices pour sa carrière.
- Dans le cas contraire, il faut écrire « près », qui est presque toujours suivi de la préposition « de » et qu'on peut remplacer par « sur le point de » :
- Travaillant trop, il est **près de** craquer. = Travaillant trop, il est **sur le point de** craquer.

- **Terrible :**

adjectif

(latin *terribilis*, de *terrere*, effrayer)

1. Qui inspire de la terreur, de la crainte, qui a des effets funestes, tragiques : Une terrible catastrophe.

SYNONYMES :

effrayant - épouvantable - horrible - redoutable

2. Qui atteint une violence, une force considérables : Il s'est produit une terrible secousse.

SYNONYMES :

déchaîné - furieux - intense - violent

3. Qui est très désagréable : Il a un caractère terrible.

SYNONYMES :

infernale - insupportable - pénible

4. Indique un haut degré, une grande quantité : J'ai un travail terrible à faire.

SYNONYMES :

acharné - extraordinaire - incomparable - inouï - sensationnel - stupéfiant

5. **Familier.** Qui sort de l'ordinaire, qui suscite l'admiration, l'étonnement : Il est arrivé avec une fille terrible.

SYNONYMES :

admirable - épatant (familier) - fantastique - formidable - merveilleux - prodigieux

adverbe : voc familier : Empl. adv., arg. des jeunes. Très bien, fam., formidablement. Ça

chauffe terrible. [À propos d'une musique de danse rythmée et excitante] (ROB. 1985)

je la kiffe terrible [quand on trouve une fille - ou une activité - à son goût] (Kiffer, dérivé du mot kif, est un verbe familier français qui initialement désignait l'action de fumer du haschich ou cannabis, mais aussi le plaisir qui y est associé)
on a le même glissement avec 'grave ».

FICHE : Accord du participe passé :

- ✓ Voici d'abord un récapitulatif des emplois & accords du participe passé : la procédure.

➤ Identifier le participe en [-é] :

Des règles sont infaillibles :

- quand deux verbes se suivent, le second est à l'infinitif
▲ : je les ai vus terminer # je les ai vu terminés
- quand il suit une préposition (à, de, ...), il s'agit d'un infinitif
- remplacer par un verbe du 2^{ème} ou 3^{ème} groupe

➤ Observer son emploi :

- sans auxiliaire : le p. passé s'accorde avec le nom auquel il se rapporte, côté un adj qual.
- Avec l'auxiliaire être : il s'accorde avec le **sujet du verbe**. **!!!! au sujet invers**
- Avec l'auxiliaire avoir : il s'accorde avec le **COD du verbe placé avant**.
Ne vous occupez pas du sujet, ni du COInd (à quoi ? à qui ?, de qui ? de quoi ?).
- Suivi d'un infinitif : on fait l'accord si le cod fait l'action exprimée par l'infinitif
- Ex : les violonistes que j'ai entendus jouer / les pièces que j'ai vu jouer.
- Les verbes pronominaux : il s'agit des verbes où le sujet et l'objet représentent la même personne :
Ex : je me lève, nous nous voyons souvent, ils se battent puis se réconcilient
S = cod s = cod s = cod cod

**** : Deux sortes de verbes pronominaux :

1. les verbes accidentellement pronominaux : dans la phrase, le verbe est pronominal, mais il ne l'est pas toujours.

Ex : se battre mais on peut battre son adversaire, se lever mais on peut lever un enfant
| Le p. passé s'accorde **côté s'il était conjugué avec l'auxiliaire avoir, c'est à dire qu'il faut chercher le COD.**

Ex : Les enfants se sont blessés (ils ont blessé qui ? « se » = les enfants → **blessés**)
Les enfants se sont blessé les genoux (ils ont blessé quoi ? les genoux. COD après
→ **invariable**)

Ex : Les dirigeants se sont rencontrés (ils ont rencontré qui ? eux → **rencontrés**) et se sont parlé (ils ont parlé à qui ?, pas de cod avant → **invariable**)

2. les verbes essentiellement pronominaux : ce sont des verbes où le "pronom" se fait partie du verbe.

On ne peut évanouir personne, on s'évanouit : le v. s'évanouir est **essentiellement** (= seulement) pronominal.

Quelques exemples : s'abstenir, s'absenter, s'enfuir, se méfier, s'évanouir, s'épanouir,

I Le p.passé s'accorde cō s'il était conjugué avec l'auxiliaire être, c'est à dire qu'il faut chercher le **sujet**.

Ex : Les hirondelles se sont enfu**ies** (accord avec hirondelles → **fém plur**)

!!! : le verbe « s'arroger » s'emploie toujours avec des droits, un droit. C'est une **exception** : il faut voir où est le **COD**.

Ex : Ils se sont arrogé des droits (arrogé quoi ? COD après)

Les droits qu'ils se sont arrogés (arrogé quoi ? Cod qu = droits avant → accord

📚 Certains verbes n'ont pas le même sens s'ils sont pronominaux ou non :

Ex : ✕) s'apercevoir dans une glace (accid pronominal, on peut apercevoir qqn d'autre et s'apercevoir de son erreur : accord dans les deux cas.

✕) Dans l'expression « **se rendre compte** », le participe passé est toujours invariable. Pourquoi ? Parce que le COD est « compte », après le verbe.

Ces accords demandent réflexion approfondie à chaque fois puisqu'au cours de la même phrase on peut avoir plusieurs cas.

Ex : les actrices se sont arrang**ées** avant la scène finale .

Les actrices se sont arrang**é** les cheveux avant la scène finale.

!!!! : **Il faudrait sûrement reprendre - pour la rafraîchir - la notion de « verbes transitifs / intransitifs. - ainsi que les voix active et passive**

La mare au diable

Germain ne peut se consoler de la mort de sa femme qui l'a laissé seul avec trois enfants. Son beau-père l'engage à ne plus pleurer et à se remarier. Germain accepte, pour le bien de ses enfants. Une veuve d'une région voisine cherche à se remarier. Germain part lui rendre visite, accompagné par Marie, une jeune fille du pays dont on lui a confié la garde. Elle doit se placer dans une ferme proche du lieu où vit la veuve. Un des fils de Germain est aussi du voyage. Un orage les presse de quitter leur route pour se réfugier dans une forêt. Ils campent toute la nuit près d'une mare. C'est un lieu enchanté qui les rapproche irrésistiblement les uns des autres. Marie confie qu'elle préfère les hommes plus âgés qu'elle. Au matin, on reprend la route, la magie de la nuit s'étant dissipée. Ayant atteint le but de leur voyage, Germain et Marie doivent tous les deux faire face à de cruelles déconvenues. Germain n'est pas le seul prétendant auprès de la veuve qui joue les coquettes. Il est celui qu'elle préfère, mais il ne veut pas participer à une compétition qu'il juge humiliante. Il part chercher son fils qu'il a confié à Marie. Mais la jeune fille et l'enfant ont fui la ferme où le propriétaire a tenté d'abuser de Marie. Germain les retrouve dans les bois. Chacun rentre chez soi. Il faudra bien du temps à Germain pour s'avouer qu'il est amoureux de Marie et la demander en mariage.

L'AUTRICE : Amantine Aurore Lucile Dupin de Francueil, par mariage baronne Dudevant - alias **George SAND** (1804-1876)

Il existe de George Sand au moins trois images qui s'imposent.

- Pour toute une tradition (notamment scolaire), elle est la bonne dame de Nohant, l'auteur de romans champêtres.

- Pour une tout autre tradition, elle est la femme fatale, la maîtresse de Sandeau, de Musset, de Chopin. Qu'elle ait écrit des romans ardents, scandaleux, apparaît comme chose normale, mais ce ne sont pas tant ses textes que ses actes qui demeurent et s'arrangent en mythe.

- Enfin, il y a la « socialiste », « la femme Sand » dont parle Baudelaire, l'égérie de « LedruCoquin », la disciple de Michel de Bourges, puis de Pierre Leroux, la rêveuse d'un populisme doux qui accepta, un moment, la révolution. Elle prend place, ainsi, dans la galerie des grandes pétroleuses, des femmes d'action, monstrueuses ou sympathiques : Charlotte Corday, Louise Michel. Le désir d'apaisement des postérités, le besoin d'images rassurantes des diverses instances didactiques ont quand même privilégié Nohant, le Berry, tout un néorousseauisme durable.

- On néglige, en général, deux choses capitales : George Sand est une femme qui a fondé sa liberté sur un métier : la littérature ; elle est d'autre part l'auteur d'une Correspondance qui constitue l'un des documents les plus riches sur le XIXe siècle. Il ne faut pas oublier non plus qu'elle a été consultée, respectée par Balzac, Flaubert, Fromentin, qu'elle a traversé le siècle presque comme Victor Hugo, de René aux Rougon-Macquart, de David à Manet, des barricades de juillet 1830 à celles de la Commune.

Une vie dans le siècle

Sa mère était une petite théâtreuse, son père, un fringant officier d'Empire qui mourra tôt d'une chute de cheval ; il descendait des Dupin de Francueil et, par là, de Maurice de Saxe et du roi de Pologne, Auguste II

La jeune Aurore, à peine âgée de quatre ans à la mort de son père, fut élevée d'abord à la campagne, au château de Nohant, dans le Berry, chez sa grand-mère, Mme Dupin de Francueil. Douée d'une indomptable vigueur, elle vécut dès l'enfance d'une vie de mouvement et de rêverie au sein de laquelle se développa librement son imagination.

Quand elle eut atteint l'âge de treize ans, Mme Dupin de Francueil, effrayée de l'ignorance et des habitudes rustiques de sa petite-fille, la conduisit à Paris au couvent des Augustines anglaises où elle passa trois années. Le jour même de son entrée, Aurore s'enrôla dans la bande des pensionnaires qu'on appelait les diables, c'est-à-dire des élèves qui bravaient l'autorité des religieuses et se refusaient à tout travail. Cette première phase de paresse intellectuelle et de révolte insouciante dura plus d'une année, au bout de laquelle Aurore tomba dans un état de langueur, symptôme d'un grand changement moral. Elle s'ennuya de la diablerie et prit goût aux exercices de piété. Elle eut un moment l'idée de se faire religieuse ; mais bientôt, elle abandonna ce projet et retrouva le calme.

Elle quitta le couvent **en 1820** et retourna au château de Nohant, où elle reprit les habitudes vagabondes de son enfance. Seulement, au lieu de rechercher comme autrefois la société des petits pasteurs, elle préférait l'éloignement et la solitude. Elle était devenue passionnée pour l'équitation et, montée sur sa jument, elle avait pris l'habitude de faire tous les matins huit ou dix lieues en quatre heures, marchant à l'aventure et explorant le pays au hasard. Pour obéir aux conseils, un peu imprudents peut-être, de son directeur, elle se prit à lire les principaux ouvrages philosophiques qui lui tombèrent sous la main dans la bibliothèque de sa grand-mère : Mably, Locke, Condillac, Montesquieu, Bacon, Bossuet, Aristote, Leibnitz, Pascal, Montaigne, dont sa grand-mère lui avait marqué les feuillets et les chapitres à passer ; puis, La Bruyère, Pope, Milton, Dante, Virgile, Shakespeare, le tout sans ordre et sans méthode. Toutes ces lectures ne furent pas sans influence sur ses idées et sur ses sentiments.

En même temps que sa pensée s'émancipait, l'existence qu'elle menait, sans contrôle et sans conseil devenait de plus en plus étrange. Ce fut à cette époque qu'elle commença à s'habiller en garçon avec un pantalon de toile et des guêtres en cuir pour pouvoir chasser plus commodément.

Un événement brusque, bien que depuis longtemps prévu, vint mettre fin à l'existence étrange qu'Aurore menait à Nohant. Sa **grand-mère mourut** presque subitement. Deux ou trois jours après, sa mère arrivait triomphante, et, après des débats pénibles, forte des droits que lui conférait la loi, elle arrachait sa fille au tuteur que Mme Dupin de Francueil lui avait désigné dans la famille de son mari ; Aurore dut quitter aussitôt ce lieu où s'étaient écoulées les belles et pures années de sa vie. À Paris, la jeune fille souffrait vivement de l'infériorité sociale et intellectuelle du milieu où sa mère la condamnait à vivre. Aussi rien d'étonnant qu'ayant rencontré chez des amis qui lui offraient de temps à autre l'hospitalité, « un jeune homme mince, assez élégant, d'une figure gaie et d'une allure militaire », fils naturel d'un ancien colonel du Premier Empire et héritier d'une assez jolie fortune, elle ait accepté l'offre de sa main et 5 consenti à échanger son nom d'Aurore Dupin contre celui de la baronne Casimir Dudevant (le 17 **septembre 1822**).

Son fils Maurice naîtra, neuf mois plus tard. En juillet 1825, cependant, au cours de vacances dans les Pyrénées, Aurore fait la connaissance d'Aurélien de Sèze, qui fut sa première tentation. En 1828, Solange naîtra à son tour.

Le 30 juillet 1830, alors que la révolution triomphe à Paris, Aurore Dudevant fait la connaissance de **Jules Sandeau**. Presque immédiatement après, c'est la brouille avec le mari, pour une affaire de testament, un compromis ensuite, [moyennant une subvention de 250 f par mois, M. Dudevant l'autorisait à s'établir à Paris avec sa fille pendant six mois de l'année, et pendant six autres mois, il consentait à la recevoir à Nohant jusqu'à ce que leur fils, Maurice, entrât au collège] qui laisse à la jeune femme la possibilité de vivre seule une partie de l'année à Paris. Dès lors, les choses vont vite. Début 1831, à Paris, elle fait la connaissance de Latouche, de Balzac, de Monnier, de Janin. En février, elle écrit son premier article pour le Figaro de Latouche. En avril, elle retourne à Nohant, qu'elle quitte début juillet en compagnie de Sandeau. En décembre paraît *Rose et Blanche*, signé J. Sand, et écrit en collaboration avec Sandeau. Dès lors, les dés sont jetés. **En mai 1832** paraîtra *Indiana*, signé George Sand, et qui obtiendra un succès foudroyant. George Sand est désormais écrivain professionnel. En décembre, elle signe un contrat avec Buloz pour la Revue des Deux Mondes. Sainte-Beuve lui consacre deux articles. George Sand fait partie du paysage de la vie littéraire et intellectuelle des lendemains de Juillet.

Qui est-elle, alors ? Une jeune femme que le mariage a profondément déçue, une véritable héroïne balzacienne qui s'enfuit à Paris avec un jeune poète blond, mais qui le congédie bientôt, lorsqu'elle prend conscience de sa paresse et, finalement, de sa nullité. De même, à Venise, elle enverra Musset se promener chez les filles pour pouvoir, elle, travailler : la copie pour Buloz n'attend pas. Elle doit se nourrir, élever ses enfants. Elle doit aussi satisfaire une sensualité qu'elle imagine ardente.

Le 29 mai 1836, dans ces pages très courues, elle dénonce ainsi le silence qui règne sous les toits, les affres de la vie conjugale. L'écrivain se lie aussi avec des personnalités du monde des lettres et des arts : le critique Sainte-Beuve, l'actrice Marie Dorval...

Elle fait la rencontre d'**Alfred de Musset** en juin 1833, lors d'un dîner qui réunit les collaborateurs de La Revue. Quelques semaines plus tard, le poète devient son amant. Ensemble, ils partent, le 12 décembre suivant, avec la malle-poste pour un voyage romantique à destination de l'Italie. En compagnie de Stendhal - qui rejoint Civitavecchia et son poste de consul -, Sand et Musset descendent la vallée du Rhône en bateau avant de s'installer, le 1er janvier 1834, à l'Hôtel Alberto Reale Danieli à Venise. Musset tombe alors gravement malade. Au mois de juillet, Georges Sand quitte enfin Venise après un séjour idyllique et passionné, assombrie cependant par les tromperies réciproques. La fin de l'année est d'ailleurs faite de ruptures et de réconciliations entre Alfred de Musset et George Sand. Celle-ci entretient une liaison avec un autre amant, le médecin italien **Pagello** qui avait soigné l'écrivain pour sa dysenterie dans la cité vénitienne. La séparation est à présent rendue inévitable.

Au cours de ces quelques mois de passion amoureuse, George Sand multiplie les publications : *Lélia*, le 18 juillet 1833 ; *Le Secrétaire intime*, le 19 mars 1834 et enfin *Jacques* le 20 septembre de la même année.

L'écrivain, qui trouve avec la vente de ses livres, une indispensable indépendance financière, met en scène l'amour, s'interrogeant au passage sur l'utilité du mariage. Elle est de retour à Nohant, seule, le 19 août 1834. C'est alors que survient un événement d'importance dans sa vie de femme : Aurore Dupin obtient la séparation d'avec son mari, prononcée par le tribunal de La Châtre, le **16 février 1836**. Toujours avide de voyages, de paysages et de rencontres, George Sand passe

ensuite le reste de l'année en villégiature en Suisse, en compagnie du compositeur **Franz Liszt** et de Marie d'Agoult. Paraît bientôt un nouveau roman intitulé Simon, suivi de Mauprat en 1837.

Au mois de juin 1838, débutent de nouvelles amours, avec **Frédéric Chopin**. Ensemble, ils effectuent à partir du mois d'octobre suivant un long séjour aux îles Baléares. De retour à Nohant, les deux amants organisent leur existence entre Paris et la province, leur vie de couple en compagnie des enfants de George Sand. Celle-ci poursuit son travail de plume. Paraît **Le Compagnon du Tour de France**, le 12 décembre 1840, un récit issu de l'amitié qui lie à présent Sand à Agricol Perdiguier, dit Avignonnais la Vertu, chantre du bel ouvrage. Suivront Pauline en 1841, puis **Consuelo** au mois de février 1842. Viennent ensuite **Le Meunier d'Angibault** en 1845 et enfin **La Mare au diable**, le 6 février de l'année suivante. Solange, sa fille, se marie au sculpteur Auguste Clesinger, le 19 mai 1847, tandis que George Sand adresse le 28 juillet suivant à Frédéric Chopin une lettre se terminant par ces mots : " Adieu mon ami ".

Par le passé, inspiré par ses relations avec les penseurs socialistes - Leroux, Cabet... -, Georges Sand s'était essayée au journalisme, en fondant La Revue indépendante, ainsi que L'Éclaireur de l'Indre. Le 1er mars 1848, l'écrivain est maintenant à Paris, prenant fait et cause pour la Seconde République, aux côtés de son ami Louis Blanc, d'Alexandre Ledru-Rollin alors membre du Gouvernement provisoire. Après avoir créé un journal, La Cause du Peuple, elle participe à la rédaction des Bulletins de la République et publie également plusieurs pamphlets : Aux Riches, Histoire de France écrite sous la dictée de Blaise Bonnin... Cependant le tour conservateur pris par le nouveau régime déçoit George Sand. Avec l'échec de la manifestation du 15 mai 1848 et les Journées de Juin, celle-ci est bientôt de retour à Nohant, quittant définitivement la scène politique.

L'écrivain est très affectée par la disparition de l'actrice Marie Dorval, puis de celle de son ancien amant Frédéric Chopin. Elle se consacre l'année suivante à la création du Petit Théâtre de Nohant, installé dans la chambre des Marionnettes de la propriété familiale. Celui-ci est inauguré au mois de décembre. Vient également la publication de **François le Champi** au mois de décembre 1847, de La Petite Fadette le 1er décembre 1848. En 1850, commence sa liaison avec le graveur **Alexandre Manceau**, un ami de son fils, devenu son secrétaire. Alors que le ménage Clésinger se sépare en 1854, leur fille Jeanne décède l'année suivante. Georges Sand est de nouveau envahie par la tristesse. Elle se décide à partir pour un voyage en Italie, le 28 février 1855, désirant prendre le large de cette atmosphère pesante qui était devenu son lot quotidien.

Dans les années qui suivent, l'oeuvre de George Sand va de nouveau changer d'aspect. Après s'être intéressée aux relations amoureuses, délaissant désormais les romans champêtres, avec La Daniella, publié au mois de janvier 1857, elle s'inspire de ses souvenirs italiens. L'écrivain poursuit également la rédaction de ses **Histoires de ma vie** commencées en 1854. Paraît ensuite, à partir du 1er octobre 1857, un grand roman de cape et d'épée intitulé **Ces Beaux messieurs de Bois-Doré** mais aussi **Elle et lui**, du 15 janvier au 1er mars 1859 dans La Revue des Deux-Mondes. Cette dernière oeuvre est un hommage à l'amour passionné qui l'avait saisie au temps de sa liaison avec Alfred de Musset, récemment disparu. George Sand se consacre également à la publication de pièces de théâtre.

L'écrivain effectue quelques voyages en province au cours de ces années. Un séjour en Auvergne lui inspire Jean de la Roche en 1859 puis Le Marquis de Villemer, une aimable idylle mondaine publiée le 15 juillet de 1860. C'est alors que pendant l'automne 1860, George Sand est atteinte d'une grave crise de maladie. Aussi passe-t-elle quelques temps à Tamaris, près de Toulon, au printemps 1861. C'est d'ailleurs le titre d'un roman provençal publié peu après. Vient ensuite Mademoiselle La Quintinie, une oeuvre violemment anticléricale rédigée en 1863, qui suscite des

réactions passionnées dans l'opinion. L'année suivante, l'écrivain et son compagnon Alexandre Manceau décident de s'installer à Palaiseau.

Le 18 février 1865, paraît une deuxième œuvre inspirée du cadre provençal, *La Confession d'une jeune fille*. George Sand effectue ensuite un séjour à Croisset auprès de **Gustave Flaubert** avec lequel elle entretient une correspondance depuis le mois de janvier 1863. L'écrivain, qui autrefois avait apporté son aide aux proscrits du 2 décembre, participe d'ailleurs en sa compagnie aux "dîners Magny", retrouvant à la table du restaurant parisien quelques-unes des grandes plumes de l'époque : Ernest Renan, Charles Augustin Sainte-Beuve et les frères Jules et Edmond de Goncourt. Se succèdent ensuite de nouveaux textes parmi lesquels des **Contes d'une grand-mère** qu'elle destine à ses petites filles, le premier volume paraissant le 15 novembre 1873.

George Sand décède le 8 juin 1876 à Nohant d'une occlusion intestinale jugée inopérable.

Le 10 juin suivant, ont lieu ses obsèques en présence de son ami Flaubert, d'Alexandre Dumas fils et du Prince Napoléon venus de Paris. L'écrivain, auteur de plus de quatre-vingt-dix romans, est inhumé dans la propriété familiale.

« Je pleure une **morte** et je salue une immortelle », extrait du discours de **Victor Hugo** lu par Paul Meurice sur la tombe de **George Sand**, le 10 juin 1876

(autres dictées de G Sand : le 3 oct 2016 et le 14.12.2020)

e